



Lettre d'information n° 11

La Rochelle le samedi 7 décembre 2019

La Coursive : carton plein de la CGT

La semaine qui s'achève a été marquée par des élections professionnelles à La Coursive. Les représentant(e)s du personnel au sein du nouveau Comité social économique étaient, en effet, désigné(e)s le mardi 3 décembre.

Entre salarié(e)s titulaires et intermittent(e)s du spectacle, 54 personnes étaient invitées à voter pour les candidats en lice représentant, tous, des organisations syndicales, lors du premier tour de ce scrutin interne (le seul tour, une majorité s'étant dégagée).

Dans chacun des collèges – ouvriers et employés, agents de maîtrise et cadres – le syndicat CGT présentait une liste complète (une titulaire, une suppléante). Pour sa part, la CFDT était représentée par un candidat individuel dans le seul collège ouvriers/employés.

Ce scrutin a enregistré une forte participation avec 81% de votants parmi les ouvriers et employés, 88% chez les cadres et agents de maîtrise.

Les listes CGT ont rallié la majorité des suffrages ; ses quatre candidates – deux titulaires, deux suppléantes – ont été élues. Parmi elles, figurent les déléguées du personnel sortantes qui, au précédent scrutin, n'étaient pas syndiquées CGT.

Le soutien de l'Union locale CGT a été recherché par ces déléguées sortantes en raison du contexte social fort tendu à l'intérieur de la Scène nationale de La Rochelle depuis deux ans et la prise de fonctions de Franck Becker, l'actuel directeur.

Inutile de rappeler ici les éléments d'une crise toujours pas réglée à ce jour : souffrance au travail dénoncée par la quasi totalité des salarié(e)s en novembre 2018, licenciement de la directrice adjointe de La Coursive, Florence Simonet, à la mi-juin 2019.

En accordant leurs voix aux candidates des listes CGT, la majorité du personnel de La Coursive a salué le travail conduit par ces déléguées du personnel depuis près de deux ans dans un contexte interne particulièrement difficile. Et tous ces salarié(e)s les encouragent à ne rien lâcher face à une direction, à un conseil d'administration qui portent l'entière responsabilité de cette crise qu'ils tardent à résoudre.

A savoir. Le comité social et économique (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise. Il fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP), délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Le CSE devra être mis en place dans toutes les entreprises concernées le 1er janvier 2020 au plus tard.

Patience, patience...

A ce jour, les Vigies de La Coursive n'ont reçu aucune réponse à la lettre adressée le 28 novembre dernier par leur présidente Annick Bourdin à Véronique Chatenay-Dolto.

La présidente du conseil d'administration de La Coursive prend toujours son temps, beaucoup de temps, pour répondre à nos courriers et mails.

Patience, patience...mais notre patience a des limites !

Bonne semaine à toutes, à tous.

Les Vigies de La Coursive

www.lesvigiesdelacoursive.com
lesvigiesdelacoursive@gmail.com
Facebook : Les Vigies de La Coursive

Adhérer aux Vigies de La Coursive

Créée le 23 septembre dernier, l'association Les Vigies de La Coursive compte à ce jour 42 membres adhérents.

La cotisation annuelle est de 10 euros par personne.

Le plus simple, pour les personnes maniant aisément internet, est de se rendre sur le site Hello Asso en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/les-vigies-de-la-coursive/adhesions/votre-adhesion-a-l-association-les-vigies-de-la-coursive>

Hello Asso vous demandera une participation modique pour son fonctionnement. Vous pouvez accepter cette participation, la moduler à la baisse ou à la hausse à votre convenance, ou la refuser.

Le plus classique : adresser un chèque de 10 euros à l'ordre « Les Vigies de La Coursive » à la trésorière de l'association Marie-Hélène Garrigues, 26 rue Claude Masse, 17000 La Rochelle. Merci d'indiquer vos nom et prénom (adresse postale et téléphone facultatifs), votre adresse mail (pour recevoir les infos) et de préciser (si vous le souhaitez) depuis quand vous êtes spectateur abonné adhérent de La Coursive.